

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

140X05

### MISE EN PLACE D'UN TARIF PARTICULIER EN FAVEUR DES RMISTES

Par délibération n° 125x04 en date du 27 octobre 2004, le Conseil Municipal a fixé des tarifs particuliers en faveur des Rmistes pour favoriser la pratique des activités sportives.

Il est proposé au Conseil Municipal de reconduire la mise en place d'un tarif spécial pour pratiquer l'activité municipale du poney club pour les enfants des Rmistes recensés :

- **39,00 €** pour un forfait mensuel de 4 cours d'équitation.

LE CONSEIL MUNICIPAL , après avoir délibéré

- ADOPTE le tarif proposé qui prendra effet au 1<sup>er</sup> Janvier 2006

- SE PRONONCE comme suit :

POUR	:33
CONTRE	: 0
ABSTENTION	: 0

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait copie conforme  
Les Pennes Mirabeau, le 14 octobre 2005  
LE PREMIER ADJOINT AU MAIRE

Docteur J. COUPIER